



PRÉFET  
DE CORSE

Liberté  
Égalité  
Fraternité



# ÉVÈNEMENT RÉGIONAL LA NATURE PRÈS DE CHEZ VOUS

Mercredi 2 juillet 2025 de 9h à 12h30 à la cité Grossetti, Place Miot - AJACCIO

*Concertation grand public agir pour restaurer la  
nature*

Organisateur DREAL Corse

LA commission nationale du débat public CNBP  
MA PAROLE À DU POUVOIR

# PROGRAMME DE LA MATINÉE

- 1) Présentation du règlement de restauration de la nature, du processus d'élaboration du plan national et du cadre de la concertation préalable – **15 minutes**
- 2) Présentation des caractéristiques générales de la région (démographie, économie, paysages) – **5 minutes**
- 3) Présentation de la richesse de la biodiversité, identification des enjeux et des principales pressions de la région – **15 minutes**
- 4) Illustrations des services rendus par la biodiversité et des solutions de restauration écologique – **15 minutes**
- 5) Echanges libres avec le public – **15 minutes**
- 6) Ateliers participatifs – **1 heure**
- 7) Conclusion : les suites de l'événement – **15 minutes**

➤ **Quelques mots sur la Corse  
(démographie, économie, usages...)**

La Corse est la région française la plus dynamique sur le plan démographique

**Au 1<sup>er</sup> janvier 2025 la Corse compte 360 200 habitants** (estimation Insee)

**Ils étaient 347 000 en 2021** (Recensement population Insee)

**soit 13 200 de plus en 4 ans**

Selon l'Insee la population corse atteindrait 383 000 habitants en 2050

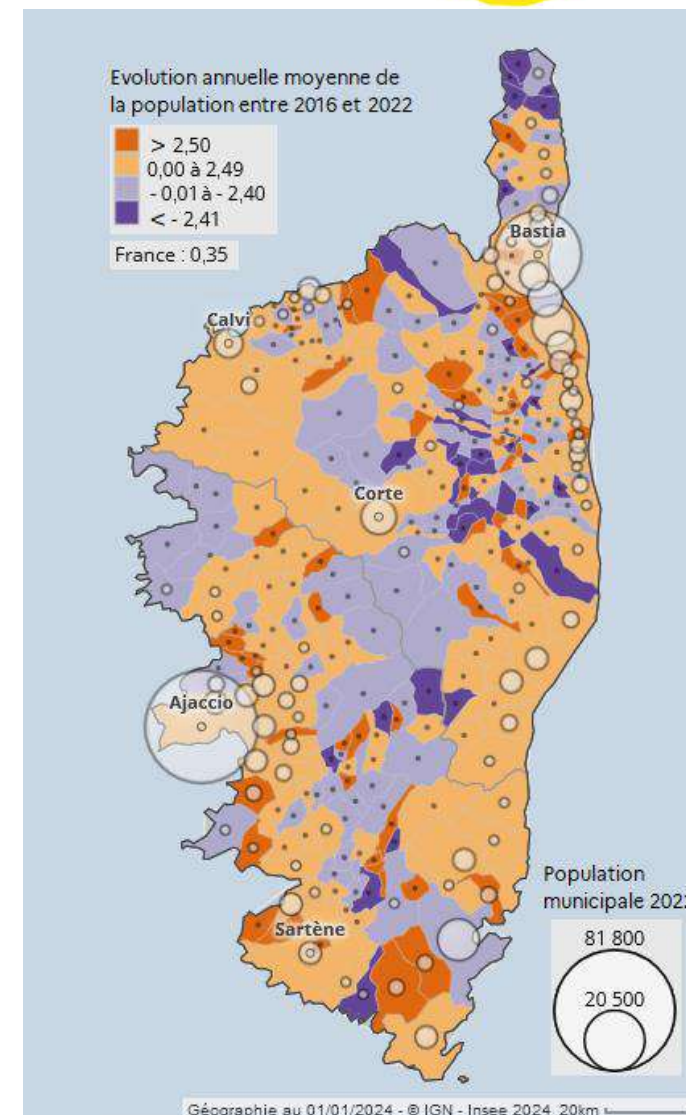
**156 000 ménages (équivalent résidences principales) en 2021**

Selon l'Insee il y aurait 50 000 ménages de plus en 2050 soit 196 000.

Avec cependant de fortes disparités sur le territoire

(140 communes sur les 360 ont perdu de la population entre 2016 et 2021)

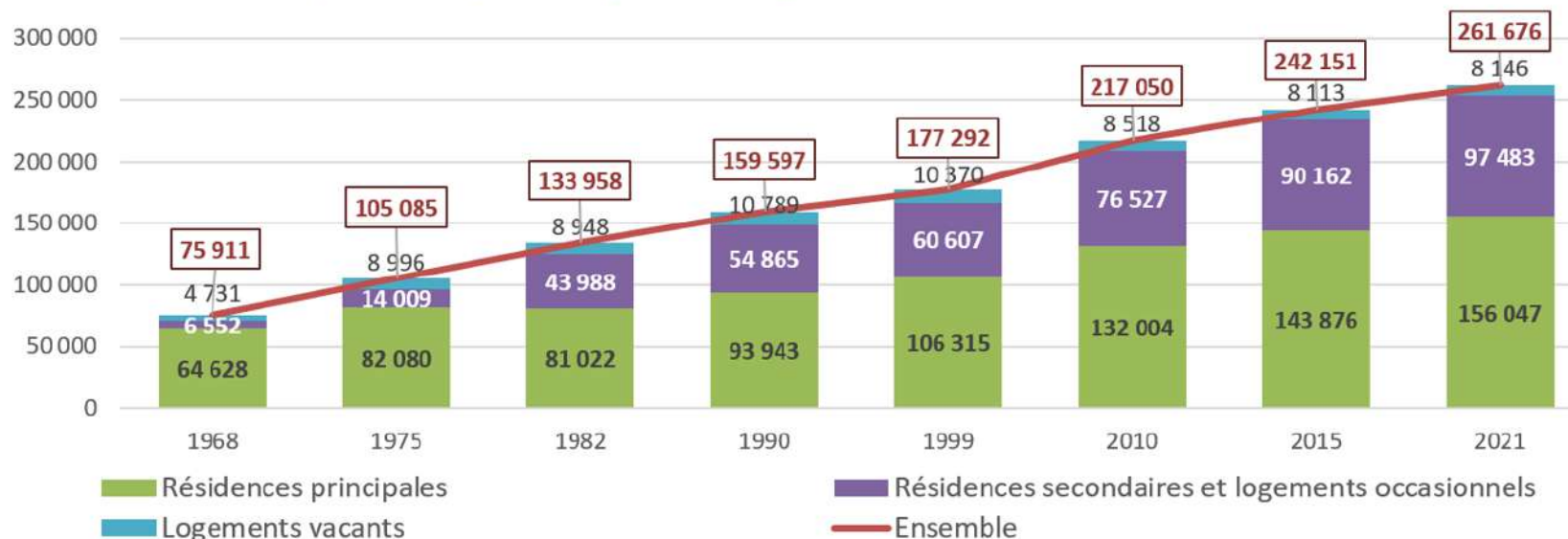
Source : Insee RP 2016-2021



Entre 2010 et 2021 le nombre de résidences principales s'est accru de **18%** (10% au niveau national).

Sur la même période, **les résidences secondaires ont fait un bond de 29%** (+14% en moyenne France métropolitaine)

Répartition par catégorie de logements de 1968 à 2021 en Corse



Sources : Insee, RP1967 à 1999 dénombrements, RP2010 au RP2021 exploitations principales.

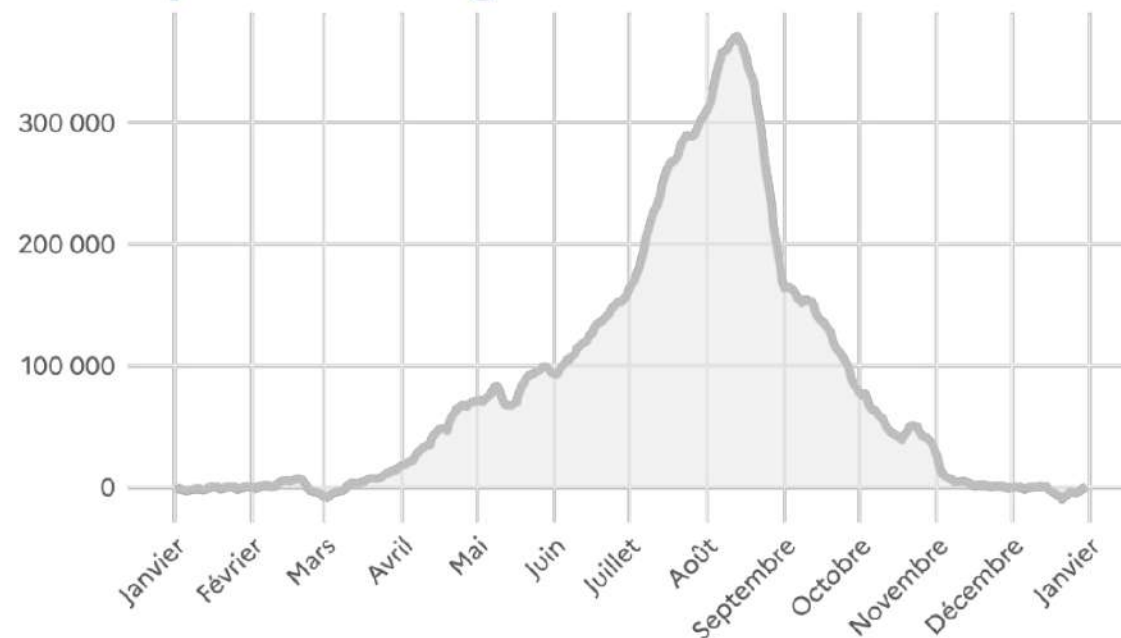
**Les résidences secondaires**  
représentent **37,4% des logements**  
contre 9,8% au niveau national.

**Mi-août** marque le pic de la saison  
touristique.

Le 13 août 2024, la Corse a compté  
**370 900 personnes de plus que  
sa population résidente.**

La population sur l'île est donc  
multipliée par deux en été.

Variation de population quotidienne générée  
par le trafic global en Corse 2024



Source : CCI de Corse - Traitement DREAL ORTC

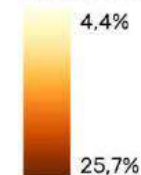
Une répartition des touristes sur le territoire que les locations de meublés permettent d'estimer

**12,2%** du parc corse proposé à la  
**location en meublé de tourisme**  
**32 000 logements proposés au**  
**moins une fois**

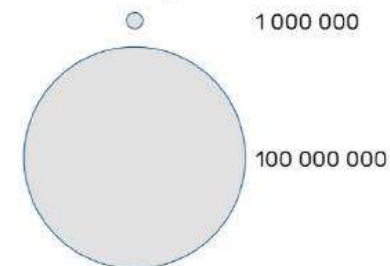
**Le CC Sud-Corse, Alta Rocca et Calvi-  
Balagne offre plus de 20% de leur parc  
à la location**

## Les locations de meublés de tourisme en 2024

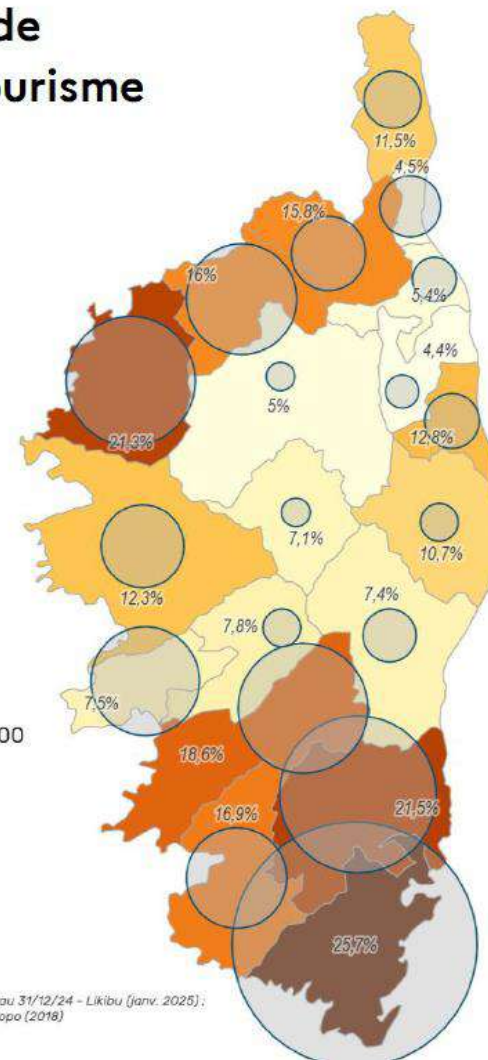
Part du parc de  
logement proposé à  
la location



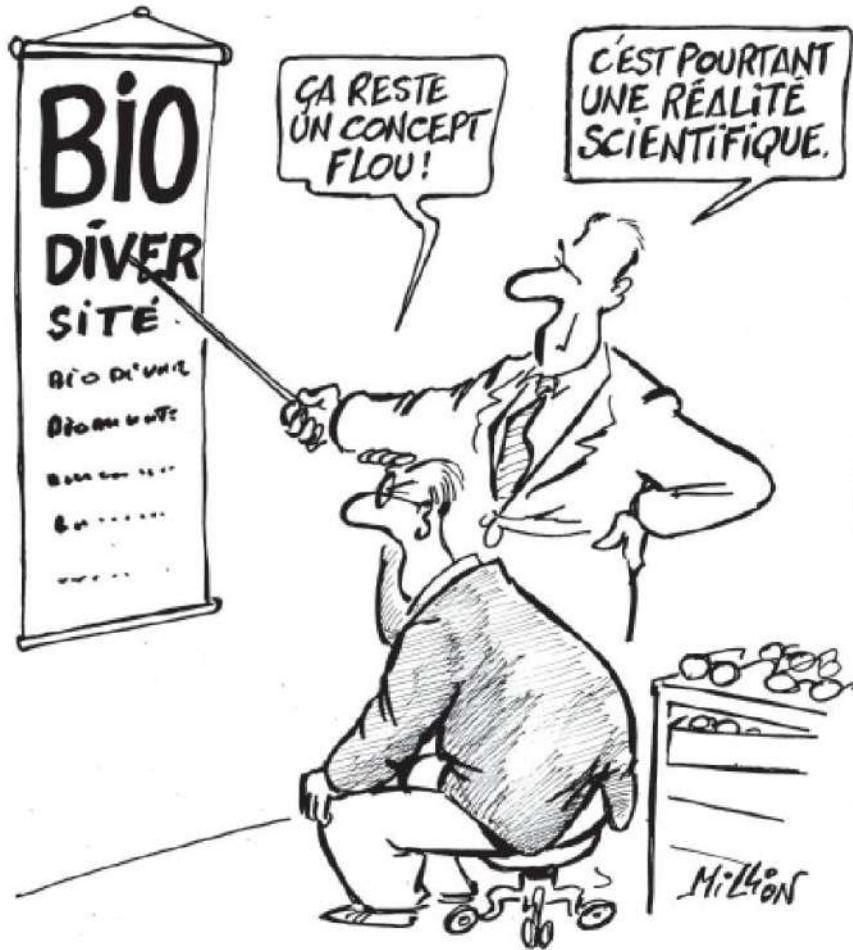
Revenus générés



Source : Données meublés tourisme : du 1/01/24 au 31/12/24 - Likibu (janv. 2025) ;  
Données logements : INSEE - RP 2021 JON - BD Topo (2018)  
; traitements et exploitations AUE - OFLU



➤ **Présentation de la richesse de la biodiversité,  
identification des enjeux et des principales pressions de  
la région**



In : Le Guyader, H. 2008

C'est quoi la  
BIODIVERSITÉ ?

Elle repose sur trois niveaux interdépendants



**1,8** million  
d'espèces découvertes,  
c'est-à-dire décrites  
scientifiquement

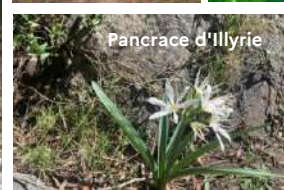
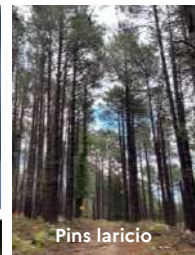
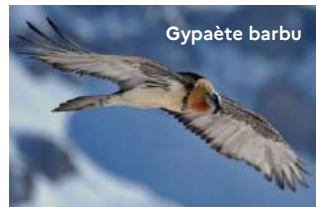
Une estimation des espèces  
vivantes allant jusqu'à  
**100** millions

# 1 – La Corse : un hotspot de Biodiversité

AGIR POUR  
RESTAURER  
LA NATURE



- ✓ Paysages, géologie... microclimats : une formidable diversité de milieux et des habitats naturels terrestres et marins
- ✓ Littoral de plus de 1000 km (14% du littoral français) : une biodiversité marine exceptionnelle à l'échelle méditerranéenne
- ✓ 88,4 % des masses d'eau superficielles de Corse sont en bon ou très bon état écologique
- ✓ Réservoir de variétés floristique (2724 taxons dont 2238 indigènes) dont 5% endémiques
- ✓ Présence de formations naturelles patrimoniales: les anneaux de coralligène du Cap Corse, des formations récifales d'herbier de Posidonie



- ✓ 11 reptiles, dont 10 protégés
- ✓ 6 espèces de tortues marines et 8 espèces de mammifères marins fréquentent les eaux Méditerranéennes
  - ✓ 2/3 des herbiers de Posidonie de la Méditerranée française sont situés en Corse
  - ✓ 3000 espèces végétales (5% endémiques et 126 espèces protégées en Corse)
  - ✓ 7 espèces d'amphibiens, tous protégés
- ✓ Présence de faune rare et destination majeure de l'avifaune migratrice (192 espèces d'oiseaux recensées)



## 2. Espaces protégés en Corse

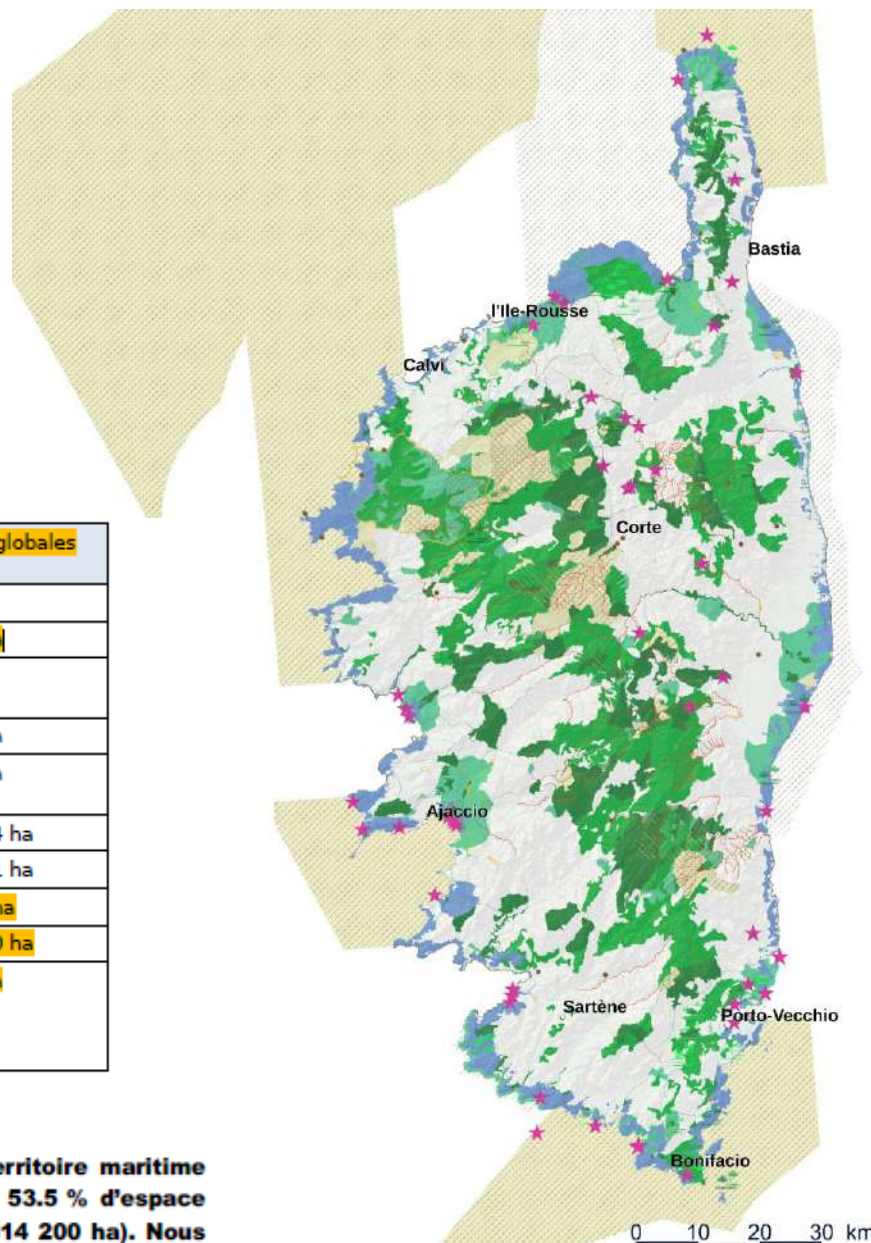
### Différents outils de protection existants :

Réseau Natura 2000, réserves naturelles, ZNIEFF, Parc naturel régional de Corse...

|                                                    |                           | Type d'outil          | Surfaces terrestres | Surfaces maritimes | Surfaces globales |
|----------------------------------------------------|---------------------------|-----------------------|---------------------|--------------------|-------------------|
| Protection forte                                   | Protection réglementaire  | APPB*                 | 883 ha              | 1 185 ha           | 2 068 ha          |
|                                                    |                           | RNC*                  | 5 124 ha            | 81 427 ha          | 86 551 ha         |
|                                                    |                           | Réserves biologiques* | 689 ha              | 0 ha               | 689 ha            |
|                                                    |                           | RCFS*                 | 25 380 ha           | 42 772 ha          | 68 154 ha         |
|                                                    | Maîtrise foncière         | Sites du CELRL*       | 18 519 ha           | 1 417 ha           | 19 936 ha         |
| Protection contractuelle                           | Sites Natura 2000*        | ZPS                   | 52 023 ha           | 973 831 ha         | 1 025 854 ha      |
|                                                    |                           | ZSC                   | 111 570 ha          | 1 154 471 ha       | 1 266 041 ha      |
|                                                    | PNRC*                     | 447 422 ha            | 346 ha              | 447 768 ha         |                   |
|                                                    | PNM*                      | 0 ha                  | 2 356 630 ha        | 2 356 830 ha       |                   |
| Protection au titre de conventions internationales | Sites de l'Unesco* Ramsar |                       | 8 321 ha            | 3 538 ha           | 11 859 ha         |

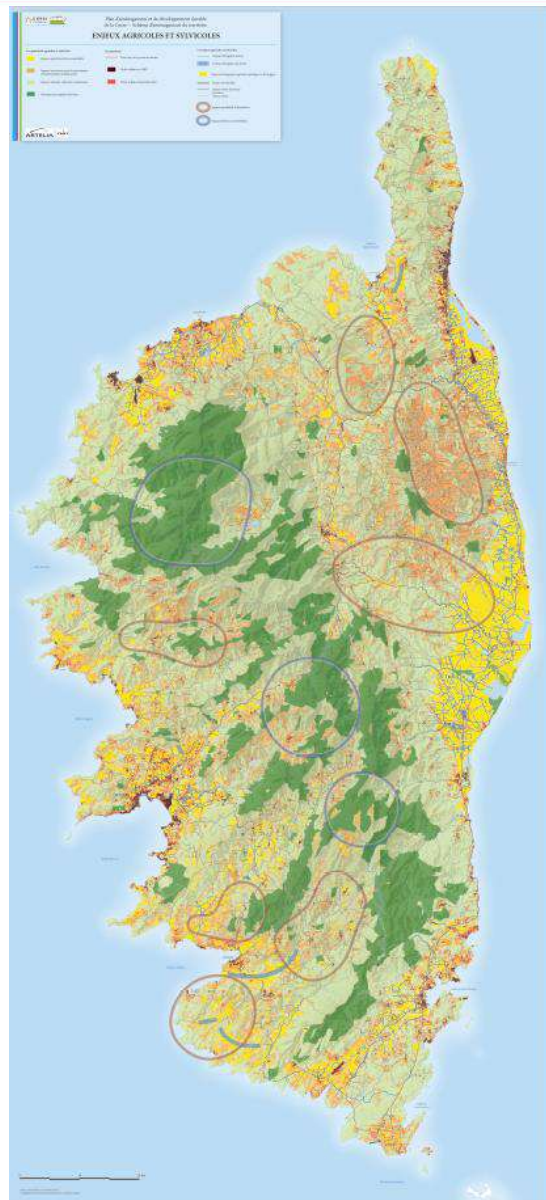
\* voir définition annexe 5 glossaire.

En 2021, 4.4 % du territoire terrestre corse (50 596 ha) et 6.4 % du territoire maritime corse (125 384 ha) sont sous protection forte en Corse, pour au total 53.5 % d'espace terrestre protégé (669 932 ha) et 69.7 % d'espace maritime protégé( 4 614 200 ha). Nous

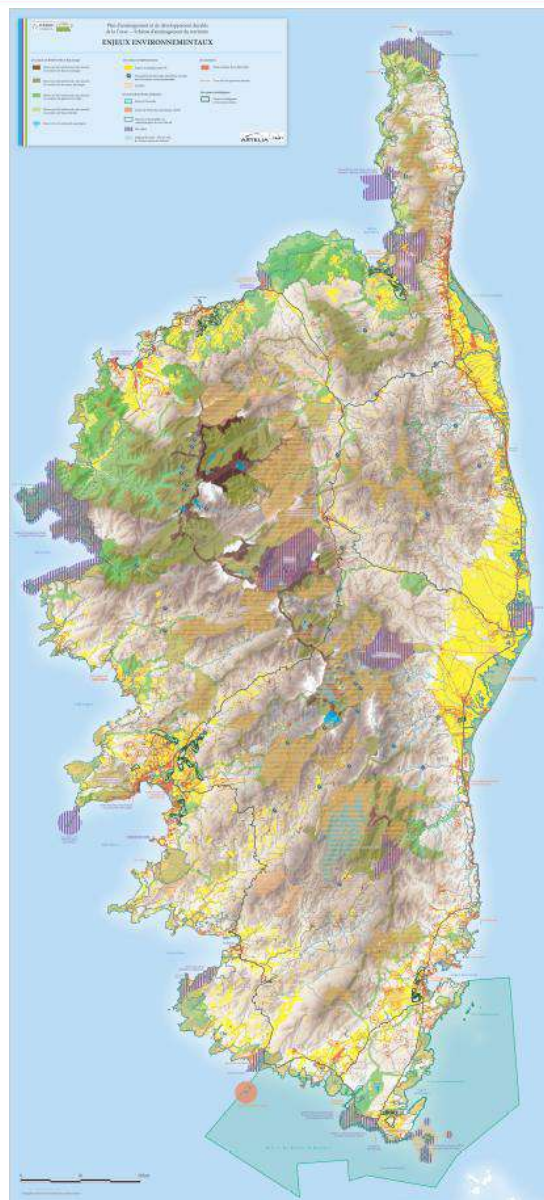


- Natura2000 - ZSC
- Natura2000 - ZPS
- ZNIEFF - typeI
- ZNIEFF - typeII
- ★ APPB - arrêté protection biotope
- sites géologiques
- réserve naturelle
- MAB - réserve biosphère
- ERC - littoral
- stratégie aires protégées
- zones humides & mares
- trames vertes & bleues*
- réservoir biodiversité
- corridor biodiversité
- réservoir biologique

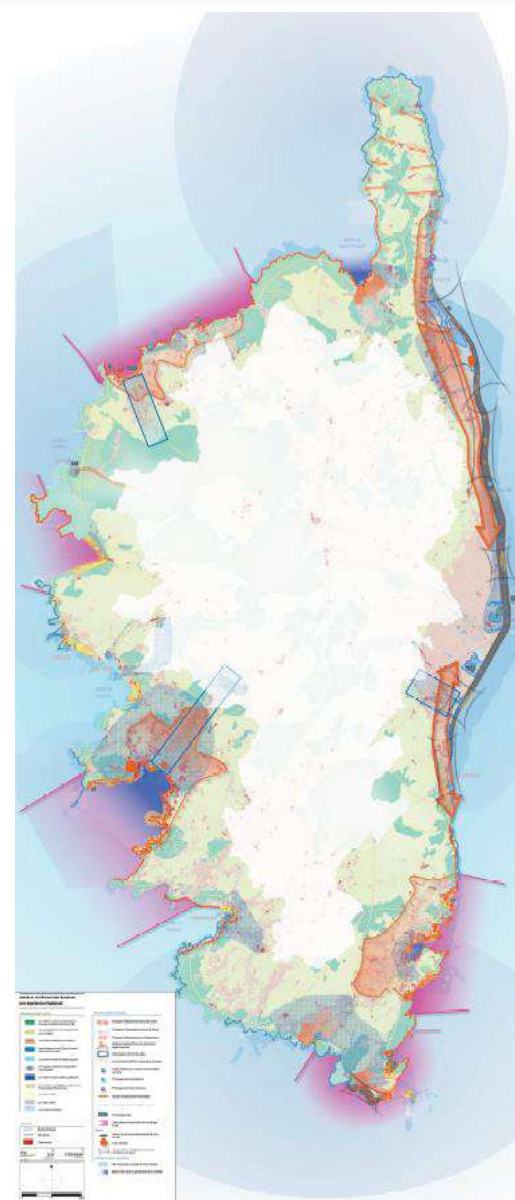
### 3. Enjeux et pressions sur la biodiversité en Corse



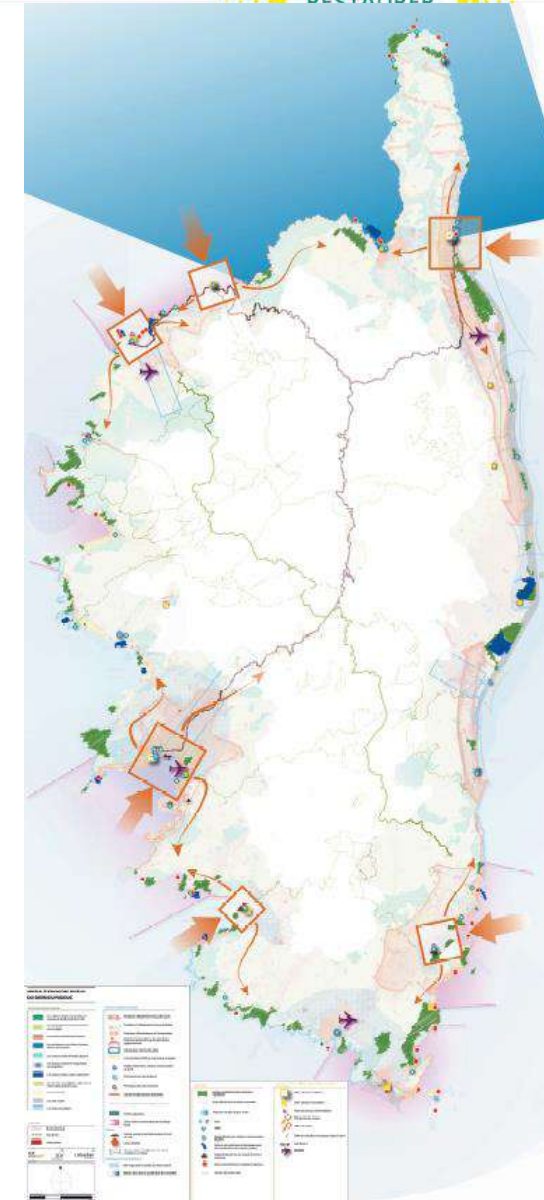
Enjeux agricoles et sylvicoles



Enjeux environnementaux



Menaces



Potentialités

### 3. Enjeux et pressions sur la biodiversité en Corse

AGIR POUR  
RESTAURER  
LA NATURE

Les causes de  
la destruction  
des habitats  
naturels



Artificialisation des sols



La destruction et la fragmentation des milieux



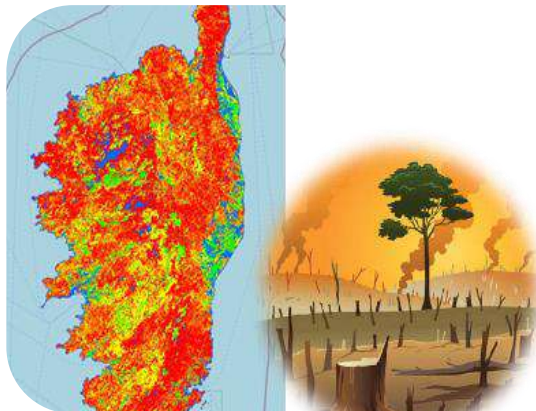
Urbanisation côtière



Evolution climatique  
(changement climatique)



Espèces exotiques envahissantes



Incendies



Surfréquentation touristique



Pollutions des sols et émissions  
de gaz à effet de serre



Surexploitation des ressources

➤ **Illustrations des services rendus par la biodiversité et des solutions de restauration écologique**

# Pourquoi protéger la biodiversité ?

### LES SERVICES RENDUS PAR LA BIODIVERSITÉ



La biodiversité est **utile** et **vitale** :

- Introduction aux services écosystémiques :

- régulation (eau, climat)
- Production/approvisionnement (alimentaire, ressources)
- culturels (loisirs, paysages, patrimoine)
- support (formation des sols, cycle des nutriments...)

# Solutions de restauration écologique

La **restauration écologique** = rétablir des services écosystémiques, lutter contre le changement climatique et s'adapter.

- ✓ processus volontaire qui vise le **rétablissement d'un écosystème** qui a été dégradé, endommagé ou détruit
- ✓ ce n'est pas revenir à un état de nature antérieur, mais à un état de référence qui permet le bon fonctionnement de l'écosystème, et son maintien sur le long terme.

### Les mesures de restauration de la nature

Agir pour restaurer la nature, cela peut être réduire ou lever les facteurs de pression sur les écosystèmes et/ou des actions de génie écologique pour aider les écosystèmes à se rétablir.

Quelques exemples de mesures de restauration de la nature :

- **Ajouter des espaces verts/arbres** dans les espaces publics
- **Renaturaliser** le lit des rivières, et les berges (planter de la végétation pour se prémunir du risque inondation)
- Mesures visant à **limiter l'introduction de pollutions en mer** (matière organique, intrants chimiques, plastiques)
- **Adapter des pratiques de gestion des forêts**, pour limiter par exemple, le tassement des sols et prévenir les risques d'incendie.
- **Restaurer** de petits éléments du paysage présents sur les terres agricoles qui sont importants pour la faune et la flore sauvages (il peut s'agir de haies, de murs de pierre, d'étangs, de petits bois, de bordures de champs...)
- **Réintroduire des couverts fleuris** en bordure de champs, dans les espaces urbains, en tant qu'habitat des insectes **pollinisateurs**

### TRANSFORMEZ VOTRE JARDIN



### Contre la surchauffe urbaine . . . appuyons nous sur la nature



Végétalisation, désimperméabilisation, jeux d'eau, cours oasis, jardins de pluie ...  
« Plus fraîche ma ville », un service numérique au service des élus et agents qui rafraîchissent durablement leur collectivité



# Accompagnement de la stratégie nationale biodiversité 2030



**L'ambition écologique :** les projets présentés au titre du Fonds vert doivent permettre de **réduire les pressions sur la biodiversité et de la restaurer sur l'ensemble du territoire.**

**68%**

des habitats menacés  
au niveau européen  
sont présents en France  
métropolitaine

**Les projets concernés :** le Fonds vert peut financer :

- des **subventions d'animation, d'ingénierie et d'études préalables** à la conception des projets ainsi que leur évaluation dans le temps
- des **subventions d'investissement** permettant la mise en œuvre des solutions identifiées

Les actions se déclinent en **4 volets** :

- mise en œuvre de la **stratégie nationale pour les aires protégées** : acquisitions foncières, études et concertation préalable à la création ou l'extension d'aires protégées et de zones de protection forte, investissements pour la mise en œuvre des plans de gestion des aires protégées
- **protection des espèces** : protection des insectes pollinisateurs, plans nationaux d'action pour la conservation et la restauration d'espèces menacées
- **réduction des pressions** : lutte contre les espèces exotiques envahissantes, dépollution (plastiques, macrodéchets et retrait des navires abandonnés)
- **restauration écologique** : continuités écologiques, mouillages écologiques pour la protection des fonds marins, préservation des sols forestiers, démarches paysagère

➔ **Non éligibles** : les opérations de simple mise en conformité à une obligation réglementaire

**Les porteurs de projet éligibles :**

- collectivités territoriales, groupements
- EP locaux (SEM, SPM...)
- EP de l'Etat ou GIP
- associations ou fondations
- structures gestionnaires
- entreprises privées...

**Les critères de hiérarchisation possibles :**

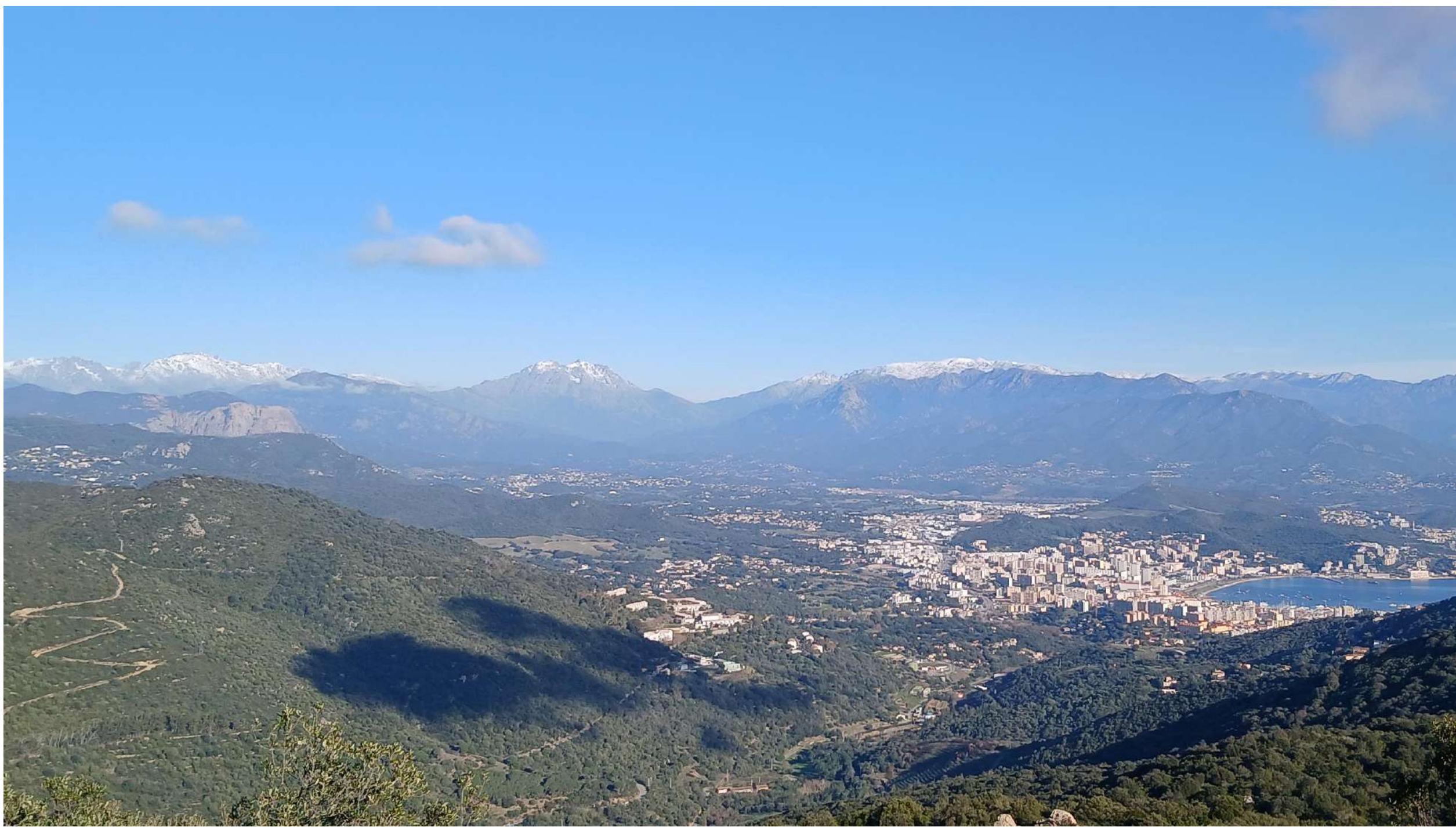
en fonction des mesures (cf. détail dans le cahier d'accompagnement)



[Accédez au cahier d'accompagnement dédié](#)



# Présentation du CPIE d'Ajaccio











Le site du Ricantu en 1994...

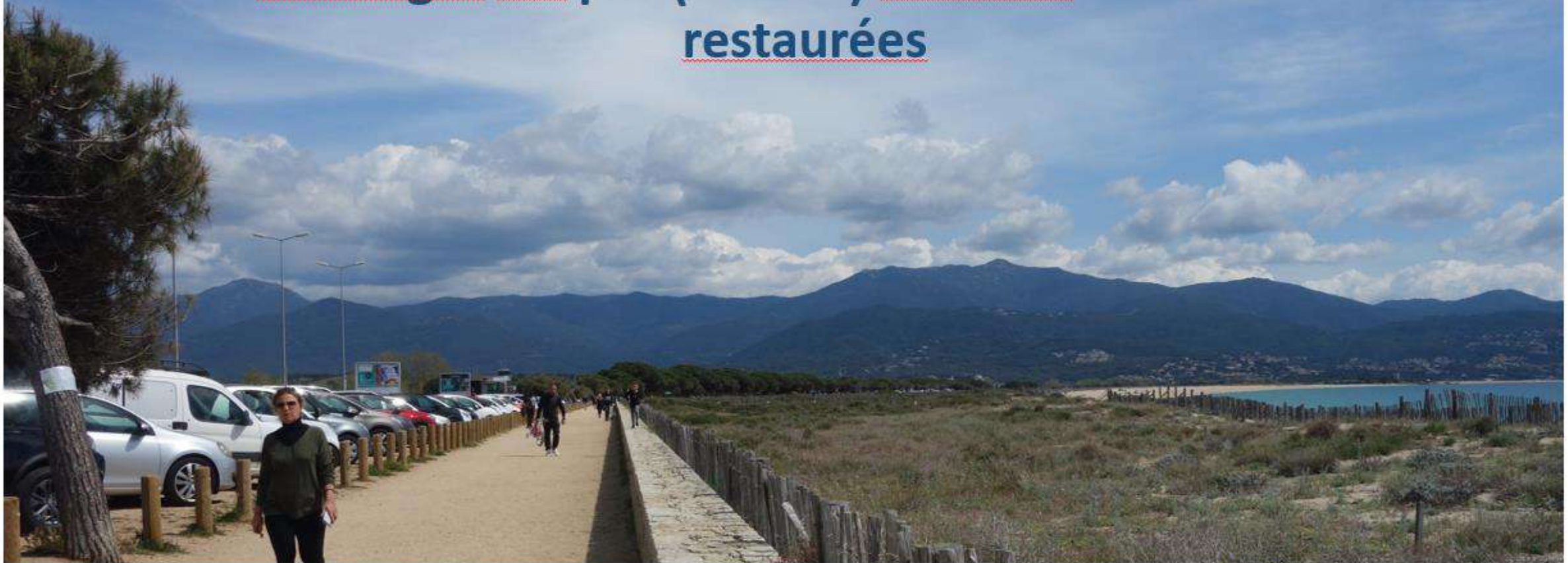
*On revient de très loin...*

Photos  
M LATOUR

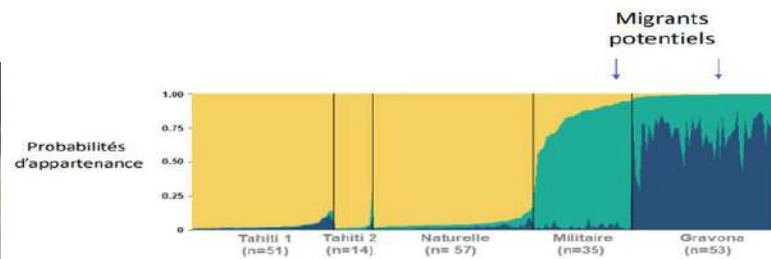
FALEP

Aujourd'hui : un site protégé et rendu au public

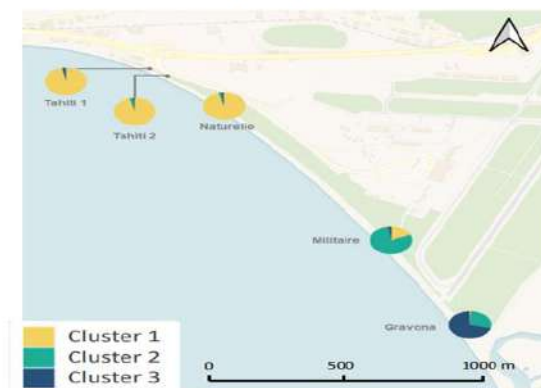
L'escargot n'a pas (encore) colonisé les surfaces  
restaurées



## structure génétique ?



## Par zone



400m sans animaux au pied de la piste



Seuil de piste aéroport  
en haut en septembre  
et en bas en novembre 2023.

La plate forme a reculé de 15  
mètres par endroits.



Comment restaurer un corridor en front  
de mer entre les populations à l'est et à  
l'ouest de la piste ?







## Up factor Projet - PC purgé

Paris 75014 - Odessa

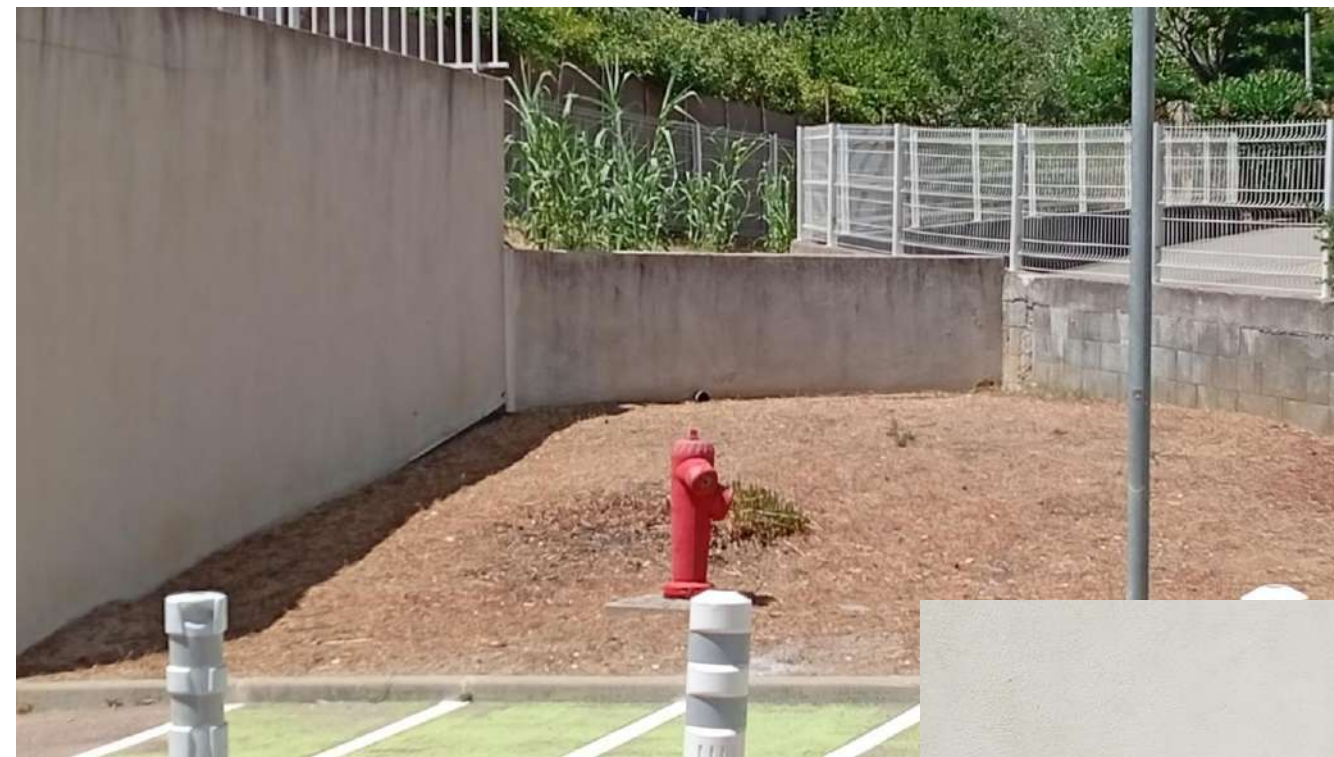
### Création

- **Surélévation** (existant R+2 / 2 niveaux créés, soit R+4 au total)

- **263 m<sup>2</sup>** de SDP

- **476 000 €** de bénéfices pour la copropriété

Juste laisser faire la nature





Ou donner un petit coup de pouce  
pour la biodiversité et l'agrément du  
quartier



## 5) Echanges avec le public – 15 minutes



- Est-ce que la nature est importante selon vous ? Pour vous ? Pourquoi ?
- Diriez-vous que la nature près de chez vous est en bon ou en mauvais état ? Pourquoi ?
- Identifiez-vous des endroits à restaurer et pourquoi ? Si oui, lesquels ?
- Y a-t-il des endroits en particulier à restaurer près de chez vous ? Si oui, lesquels ?
- A titre personnel, quelles actions seriez-vous prêt à amener pour améliorer l'état de la nature près de chez vous, ou de la nature en général ?

# ATELIERS PARTICIPATIFS

## La restauration de la nature : où restaurer, comment, pourquoi – donnez votre avis ! (1h)

### Discussion par groupes sur les enjeux - 15 minutes

Chaque participant pourra s'exprimer, sur la base des informations fournies par l'organisateur, sur ce qui est important à restaurer pour lui et pourquoi

- *pour quelle zone dans votre région, quel type d'écosystème, ou quelle espèce souhaiteriez-vous agir en priorité, pourquoi ?*

Les participants voteront pour la zone/l'écosystème/l'espèce sur laquelle travailler dans leur groupe.

### Discussion par groupes sur les solutions - 20 minutes

Chaque participant pourra s'exprimer sur les mesures de restauration qu'il souhaiterait voir privilégiées pour restaurer cette zone/type d'écosystème/espèce et pourquoi

- *vous paraît-il plus important de réduire l'impact des activités humaines et/ou d'agir activement pour aider la nature à se reconstituer ? À votre avis, quelles sont les actions nécessaires à mener pour restaurer la nature dégradée ou abîmée près de chez vous ?*

### Rapportage en plénière – 20 minutes

Le groupe vote pour 3 mesures phares. Rapportage en plénière par le groupe de l'enjeu choisi et des 3 mesures phares, en indiquant pourquoi. La DREAL prend note des restitutions des groupes pour mise en ligne sur le site de concertation.

### Une synthèse des avis, questions de l'évènement

- Un compte-rendu sera déposé par la DREAL sur le site de la concertation.
- **Toutes les informations sur le site de la concertation** : <https://restaurer-la-nature.biodiversite.gouv.fr/>
  - adresse mail de contact du Ministère : [concertation.agir-pour-restaurer-la-nature@developpement-durable.gouv.fr](mailto:concertation.agir-pour-restaurer-la-nature@developpement-durable.gouv.fr)
  - contact des garants de la Commission nationale du débat public : [concertation.nature@garant-cndp.fr](mailto:concertation.nature@garant-cndp.fr), ou sur le site de la concertation

### Pour en savoir plus

- Dossier de maîtrise d'ouvrage et sa synthèse disponible sur le site de la concertation : <https://restaurer-la-nature.biodiversite.gouv.fr/pages/la-demarche>
- Exemples d'actions de restauration : <https://biodiversite.gouv.fr/agir-pour-restaurer-la-nature>

### Un bilan des contributions de la concertation

Suite à la concertation préalable (fin le 23 août), les garants établiront **un bilan des contributions et émettront des recommandations** auprès du Gouvernement pour le plan national « agir pour restaurer la nature ».

- **Fin 2025** : élaboration du plan
- **Printemps 2026** : le grand public pourra à nouveau contribuer **par voie électronique** en réagissant sur le plan rédigé au printemps 2026



**Merci pour votre  
participation !**